

Quelques réflexions – un regard/un vécu de quelques années dans le secteur des énergies renouvelables...

Difficile question que celle de la 'régulation régionale', ou celle de la 'libéralisation du marché wallon'... J'y vois néanmoins clairement le rôle du 'vert' dans les tout petit pas faits vers un début de libéralisation de la production et de la fourniture. Sans lui, celle-ci serait restée encore plus virtuelle que ce qu'elle n'est aujourd'hui.

Je me suis ensuite posé la question du rôle, ou de l'équilibre entre la régulation régionale, et la régulation opérée par le niveau fédéral. Mon constat est que finalement la CWaPE a très peu de matières à réguler, si ce n'est le marché des CV ou les OSP. Ce qui m'a donné l'occasion de regretter cette situation, pour des questions de cohérence dans la mise en œuvre des politiques de promotion de l'URE et des ER, qui sont principalement régionales. Exemple de situations aberrantes : l'approbation par le régulateur fédéral de tarifs de distribution incluant des tarifs d'injection pour l'injection d'électricité renouvelable sur le réseau ! Ce qui finit de nous convaincre de la pertinence d'une régionalisation des compétences liées aux tarifs de distribution... un jour peut-être...

Revenons au rôle, et à l'indépendance du régulateur par rapport aux politiques mises en œuvre : je vois pour le régulateur un rôle de faciliter, de rendre possible la mise en œuvre de certaines politiques, de faire évoluer les règles techniques et réglementaires de manière à intégrer une quantité croissante d'énergie renouvelable dans les réseaux. Je pense aux lignes directes, à l'autoproduction, aux réseaux 'intelligents'...

Enfin, pour rebondir sur ce qui a été dit plus tôt sur le renouvelable, et ses 'coûts', j'insisterai sur un point : la meilleure manière de maîtriser et faire diminuer les coûts du renouvelable pour la collectivité, c'est de s'assurer d'une politique STABLE, et de garantir une VISIBILITE LONG TERME sur les conditions d'investissement. En d'autres mots, développer une vraie VISION STRATEGIQUE énergétique, à moyen et long terme, on parle ici au-delà de 2020, vers 2030 et 2050.

Sur les principes d'une vision stratégique, et d'une politique de soutien qui en découle...

- Se réfléchir dans une perspective d'équilibre du 'bouquet' énergétique, dans une logique de remplacement progressif des moyens de production, en s'appuyant sur des objectifs chiffrés pour 2020 (par exemple 20% ER) et 2050 (100%)
- Se ventiler ensuite en sous objectifs par filières, en fonction du rôle de chacune dans le mix 2020-2050, en fonction de critères spécifiques à chaque technologie (rôle et taille des segments, types d'acteurs), de la maturité technologique et du potentiel de développement de chaque segment ou sous-segment, d'un potentiel technique, de la ressource, de son rôle dans la gestion du réseau, et de ses externalités positives et négatives.

Sur la question de 'rendre efficace' le système des CV...

Rappelons que si le système était aussi peu efficace qu'on le prétend, on n'en serait pas où on est aujourd'hui. Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain. Prétendre qu'on 'pourrait faire autant avec 2 fois moins' c'est tout simplement FAUX. Dire qu'il peut être optimisé, par contre, c'est VRAI.

Parlons VRAI, justement, et revenons aux bases : sur quels principes doit reposer un mécanisme de soutien ?

- Il doit s'appuyer sur une *vraie* vision stratégique (2020-2050, cf ci-dessus), avec des objectifs globaux et par filière ;
- Il doit prendre en compte les *vrais* critères de décision des investisseurs, qu'ils soient petits ou gros, privés, commerciaux, industriels. Les critères de décision aujourd'hui, ceux de demain aussi ;
- Il doit s'inscrire dans un *vrai* débat sur les 'coûts', c'est-à-dire un débat dans lequel on examine les *vrais* coûts et bénéfices de l'ensemble des différentes formes de production d'énergie, y compris les coûts externes, et où on prend la peine de mettre en question l'ensemble des composantes du prix de l'énergie, dans lequel le renouvelable ne représente encore aujourd'hui qu'une infime partie. Et profitons-en pour questionner le fonctionnement du marché au sens large, non ? Dans ce cadre, je vois en effet un rôle pour le régulateur !

Sur REDI...

Un seul commentaire, assimilable à un souhait : que l'on passe d'une logique statique où on 'fige' des scénarios afin d'examiner 'ce qui coince', à une logique plus dynamique, où l'on peut anticiper les problèmes et moduler les scénarios en donnant un rôle actif au renouvelable dans la gestion du réseau (stockage, véhicules électriques, réseaux intelligents) dans une optique d'amélioration du fonctionnement du réseau et de diminution des coûts d'adaptation. En d'autres mots, arrêter de voir les ER comme un problème, mais comme une partie de la solution.